



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 5
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 30 octobre 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Philippe GOUGEON,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h22

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

RESSOURCES HUMAINES

DL.18.084 - Création de postes au 19 novembre 2018

Christian DUMAS expose :

Le Maire informe qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Si nécessaire, les emplois permanents peuvent également être pourvu de manière permanente par un agent non titulaire de droit public conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Considérant qu'un agent du cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique souhaite modifier son temps de travail à 5 heures hebdomadaires,

Considérant la nécessité de créer 1 poste d'assistant d'enseignement artistique pour assurer les missions d'enseignement musical à compter du 19 novembre 2018,

Considérant la nécessité de créer 1 poste de gardien-brigadier à temps complet afin d'assurer le fonctionnement du service de la police municipale.

Le tableau des emplois est modifié au 19 novembre 2018, comme suit :

- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet à 5 heures hebdomadaires (soit 25 %),
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 5 h 45 hebdomadaires (soit 28.75%),
- Création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet.

Après présentation à la commission « Finances – Ressources Humaines » du 15 octobre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'émettre un avis sur les créations de poste,
- de modifier ainsi le tableau des effectifs au 19 novembre 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 14 novembre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 15 novembre 2018
Publication le : 15 novembre 2018
Notification le : 15 novembre 2018



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer**DL-18-084**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-11-15T11-58-12.00 (MI213577642)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20181108-DL-18-084-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Création de postes au 19 novembre 2018

Date de décision : 08/11/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Création de poste.Acte : [DL.18.084-RH-Création de postes au 19 novembre 2018.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/11/18 à 11:58

Par [RICHARD Aurélie](#)

Transmis

Date 15/11/18 à 11:58

Par [RICHARD Aurélie](#)

Accusé de réception

Date 15/11/18 à 12:06